



PRÉFET DE LA SOMME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE (L. 181-10-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE EN VUE DE PROCÉDER À L'EXTENSION DES SITES DE PRODUCTION AGROALIMENTAIRES LACTINOV ET BABYDRINK EXPLOITÉS ZI, ROUTE DE VAUCHELLES À ABBEVILLE (80100)

Une consultation du public relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société LACTINOV ABBEVILLE en vue de procéder à l'extension des sites de production agroalimentaires Lactinov et Babydrink, exploités ZI, route de Vauchelles à Abbeville (80100), aura lieu du 9 mars 2026 au 9 juin 2026 inclus, soit pendant 93 jours consécutifs.

Pendant cette période, le dossier de consultation ainsi que les éléments mentionnés au I de l'article R. 181-37 du code de l'environnement rendus public tout au long de la consultation par le commissaire enquêteur, peuvent être consultés par le public sur le site internet spécialement dédié à la consultation (<https://www.registre-dematerialise.fr/7044/>).

Les avis recueillis sur les demandes ou l'indication d'une absence d'avis résultant de l'expiration des délais impartis sont mis à la disposition du public sur le site internet spécialement dédié à la consultation, sans délai et au fur et à mesure de leur émission. Les observations et propositions du public sont accessibles sur ce site. Les réponses éventuelles du pétitionnaire aux avis mis en ligne ainsi qu'aux observations et aux propositions du public sont transmises et publiées dans les mêmes conditions, y compris lorsque ces réponses ont été formulées lors d'une réunion publique. Il en va de même des éventuels éléments complémentaires produits par le pétitionnaire à la demande du service instructeur.

Toute personne peut présenter une demande de mise en consultation sur support papier du dossier susmentionné, sur place, au bureau de l'environnement et de l'utilité publique de la préfecture de la Somme (par courriel : pref-environnement@somme.gouv.fr, ou par courrier : service de coordination des politiques interministérielles – bureau de l'environnement et de l'utilité publique, 51 rue de la République - CS 42001 - 80020 AMIENS CEDEX 9), au plus tard le 4^{ème} jour ouvré précédant l'expiration du délai de consultation, soit le 3 juin 2026. Le dossier de consultation sera mis à disposition au lieu et à l'heure qui lui seront indiqués.

Pendant la période de consultation, les observations et propositions du public peuvent être adressées à M. Jean-Philippe OLIVIER, commissaire enquêteur :

- par correspondance, à son attention, en mairie d'Abbeville (1 place Max-Lejeune, BP 20010, 80101 Abbeville cedex) ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : consultation-du-public-7044@registre-dematerialise.fr, en précisant l'objet de la consultation dans le sujet du courriel ;
- par dépôt sur le registre dématérialisé, à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/7044/>

Toutes les contributions seront publiées sur le registre dématérialisé précité.

En cas d'empêchement du commissaire enquêteur titulaire, celui-ci sera suppléé par Mme Séverine ARNOUX-DUFOUR.

Une réunion publique d'ouverture de la consultation, organisée par le commissaire enquêteur avec la participation du responsable du projet, aura lieu **le samedi 14 mars 2026 de 18 heures à 20 heures, dans la Salle André Guaquère se trouvant au CM 17, 82 rue St-Gilles, Espace St-Gilles, Bât. 9 à ABBEVILLE (80100)**. Une réunion de clôture de la consultation aura lieu **le mercredi 3 juin 2026 de 18 heures à 20 heures, sur le même site**.

Le commissaire enquêteur se tiendra également à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions :

- **Samedi 28 mars 2026 de 9 heures à 12 heures à la mairie de Vauchelles-les-Quesnoy située 32 Rue de la Grosse Borne ;**
- **Samedi 16 mai 2026 de 9 heures à 12 heures dans la Salle André Guaquère se trouvant au CM 17, 82 rue St-Gilles, Espace St-Gilles, Bât. 9 à Abbeville ;**
- **Mardi 9 juin 2026 de 14 heures à 17 heures dans la Salle André Guaquère se trouvant au CM 17, 82 rue St-Gilles, Espace St-Gilles, Bât. 9, à Abbeville.**

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès de M. Pascal MAILLY, directeur industriel de la société LACTINOV ABBEVILLE (adresse mail : p.mailly@lactinov.fr, téléphone : 06 80 45 51 03).

Des renseignements relatifs à cette procédure, observations ou questions, précisions sur les conditions dans lesquelles elles peuvent être émises, peuvent être adressés au préfet de la Somme (service de coordination des politiques interministérielles – bureau de l'environnement et de l'utilité publique, 51 rue de la République - CS 42001 - 80020 AMIENS CEDEX 9), autorité compétente pour prendre la décision de délivrer l'autorisation environnementale ou de la refuser.

Le commissaire enquêteur rend public son rapport, assorti de ses conclusions motivées, sur le site internet de la consultation au plus tard à la date de publication de la décision du préfet et pendant une durée d'un an.

Amiens, le 13 février 2026

Pour le préfet et par délégation,
le chef de service


Gaëtan COUPLET